

SESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Réunion du 30 mars 2016
Convocation du 21 mars 2016
Affichage le 21 mars 2016*

Membres en exercice : 26

Membres présents : 22 puis 21

Ayant participé à la délibération : 25 ou 24

Le trente mars deux mil seize à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur GEYELIN Guy, Maire.

Présents : *Mr Guy GEYELIN, Mme Dany LEDOUX, Mrs Pascal OUIIN, Joël LEHODEY, Mmes Thaïs MAURY, Michelle GUIBLE, Dorothée LECLUZE, Mrs Alain HUBERT, Daniel LELIEVRE, Mme Cécile CAPT, Mr Sébastien BELHAIRE, Mme Annabelle COQUIERE, Mrs Lionel MINGUET, Jacques LACOLLEY, Mmes Christelle GAUCHER(partie en cours de séance), Josette BADIN, Adeline RENIMEL, Mrs Patrick LEBOUTEILLER, Sébastien PERIER, Dominique MAIRESSE, Pierre GUICHEMERRE, Laurent DESLANDES.*

Absents excusés : *Isabelle LELOUP qui donne procuration à Dany LEDOUX.
Christelle GAUCHER qui donne procuration à Jacques LACOLLEY.
Sylvie CROCI qui donne procuration à Pierre GUICHEMERRE.
Joël CRAHE qui donne procuration à Guy GEYELIN.
Frédéric MONSALLIER.*

Secrétaire de séance : *Michelle GUIBLE.*

Le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 04 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015.

30-03-2016-10. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015. COMMUNE DELEGUEE DE QUETTREVILLE SUR SIENNE. BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2015 du budget assainissement

Exploitation total recettes	204 427.00 €
Exploitation total dépenses	170 163.02 €
Excédent de fonctionnement	34 263.98 €
Investissement total recettes	224 113.50 €
Investissement total dépenses	129 748.08 €
Excédent d'investissement	94 365.42 €

Résultat reporté de l'exercice 2014 en investissement : - 105 749.60 €
Résultat de l'exercice 2015 en investissement : 94 365.42 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 en investissement : - 11 384.18 €

Résultat reporté de l'exercice 2014 en exploitation	:	0.00 €
Résultat de l'exercice 2015 en exploitation	:	34 263.98 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 en exploitation		34 263.98 €
---	--	--------------------

30-03-2016/11 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 COMMUNE DE QUETTREVILLE SUR SIENNE- BUDGET ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire présent au Conseil Municipal le compte de gestion dressé par le Receveur, pour le budget de l'assainissement.

Après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2015,

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT QUE les résultats du compte de gestion et du compte administratif sont identiques,

Après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

30-03-2016/12. BUDGET ASSAINISSEMENT – AFFECTATION RESULTAT :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	34 263.98 €
<u>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u>	0.00 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	34 263.98 €
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	-11 384.18 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	12 158.00 €
Besoin de financement = e. + f.	0.00 €
AFFECTATION (2) = d.	34 263.98 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	14 000.00 €
3) Report en exploitation R 002	20 263.98 €
Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :	[]
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Après avoir pris connaissance du projet du budget d'assainissement 2016, Monsieur Mairesse se demande si ce dernier tient bien compte de la phase d'augmentation des tarifs pour 2016 ? Monsieur Ouin lui répond favorablement.

Monsieur Ouin rappelle à l'assemblée que l'augmentation du cout du m3 ainsi que de l'abonnement avait été conseillé par l'entreprise Safège en 2014. La situation financière de ce budget était très préoccupante et les tarifs qui étaient appliqués n'étaient pas suffisamment élevés. Le réseau d'assainissement est vieillissant et nécessitera des travaux dans l'avenir. En 2016, le budget assainissement devient autonome, sans aucun abondement communal. Il faudra également rembourser un prêt de 50 000 €. Ce budget fait également apparaitre $\frac{3}{4}$ d'un poste d'un salarié qui apportera des recettes supplémentaires au budget communal. La facturation d'électricité est diminuée par 2. Des contrôles réguliers de l'eau sont établis et il y en ressort une eau de bonne qualité. La prime d'épuration est en baisse car il n'y a pas de travaux sur les postes en 2016.

Monsieur Ouin termine en informant le Conseil Municipal qu'il a été constaté une baisse de la consommation d'eau potable sur le canton avec une augmentation des raccordés.

Monsieur Mairesse demande à Madame Ledoux quel est le tarif d'assainissement appliqué sur Hyenville ? Madame Ledoux lui répond 2.80 € le m3 consommé.

30-03-2016-13 : VOTE DU BUDGET 2016 COMMUNE DE QUETTREVILLE SUR SIENNE - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2016 suivant :

Budget Commune 2016:

Qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 197 499.22 € en section de fonctionnement et en dépenses et en recettes à 183 772 € section d'investissement.

30-03-2016/01 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 COMMUNE DELEGUEE DE HYENVILLE

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : de donner acte de la présentation faite du compte administratif 2015

Article 2 : de voter et d'arrêter les résultats définitifs comme suit :

- DEPENSES : 128 110.88 €
- RECETTES : 176 723.96 €

Adopté à l'unanimité

30.03.2016/02 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 COMMUNE DELEGUEE DE HYENVILLE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion dressé par le Receveur.

Après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2015,

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT QUE les résultats du compte de gestion et du compte administratif sont identiques,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique : de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

30-03-2016/03 AFFECTATION DU RESULTAT. COMMUNE DELEGUEE DE HYENVILLE.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	44 447.09 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	56 862.20 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	101 309.29 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-5 221.93 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-4 947.44 €
Besoin de financement F	=D+E -10 169.37 €
AFFECTATION = C	=G+H 101 309.29 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	10 169.37 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	91 139.92 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

30-03-2016/06 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 COMMUNE DELEGUEE DE QUETTREVILLE SUR SIENNE

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2015 du budget communal :

Fonctionnement total recettes	1 012 554.70 €
Fonctionnement total dépenses	806 224.57 €
Excédent de fonctionnement	206 330.13 €
Investissement total recettes	669 092.06 €
Investissement total dépenses	648 271.94 €
Excédent d'investissement	20 820.12 €

Résultat reporté de l'exercice 2014 en investissement : - 79 797.66 €
Résultat de l'exercice 2015 en investissement : 20 820.12 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 en investissement : - 58 977.54 €

Résultat reporté de l'exercice 2014 en fonctionnement : 187 505.88 €
Résultat de l'exercice 2015 en fonctionnement : 206 330.13 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 en fonctionnement : 393 836.01 €

30-03-2016/07 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015 COMMUNE DELEGUEE DE QUETTREVILLE SUR SIENNE- BUDGET COMMUNAL.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion dressés par le Receveur, pour les budgets de la commune et de l'assainissement.

Après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2015,

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT QUE les résultats du compte de gestion et du compte administratif sont identiques,

Après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

30-03-2016/08. AFFECTATION DU RESULTAT. COMMUNE DELEGUEE DE QUETTREVILLE SUR SIENNE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	206 330.13 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	187 505.88 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	393 836.01 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-58 977.54 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	37 095.72 €
Besoin de financement F	=D+E -21 881.82 €
AFFECTATION = C	=G+H 393 836.01 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	393 836.01 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

VOTE DES BUDGETS 2015.

30-03-2016/09 : VOTE DU BUDGET 2016 COMMUNE DE QUETTREVILLE SUR SIENNE - BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget 2016 suivant :

Budget Commune 2016:

Qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 125 037.24 € en section de fonctionnement et en dépenses et en recettes à 735 849.28 € section d'investissement.

TAXES D'IMPOSITION 2016.

30-03-2016/04 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016. COMMUNE DELEGUEE DE HYENVILLE.

Le Conseil Municipal,
VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après en avoir délibéré,

Décide

Article unique :

De voter les taux d'imposition des taxes directes locales 2016 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

TAXES DIRECTES LOCALES	TAUX D'IMPOSITION
Taxe d'habitation	10,63 %
Taxe foncière (bâti)	10,66%
Taxe foncière (non bâti)	20,10%
CFE	11,00%

Adopté à l'unanimité.

30-03-2016/05 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016. COMMUNE DELEGUEE DE QUETTREVILLE-SUR-SIENNE.

Le Conseil Municipal,
VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après en avoir délibéré,

Décide

Article unique :

De voter les taux d'imposition des taxes directes locales 2016 comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

TAXES DIRECTES LOCALES	TAUX D'IMPOSITION
Taxe d'habitation	13.79 %
Taxe foncière (bâti)	14.37 %
Taxe foncière (non bâti)	38.75 %
CFE	14.18 %

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire,

Le Conseil Municipal,

Guy Geyelin